

# BOURSES CMA EN ENTREPRENEURIAT

[fondation.cma-quebec.org](http://fondation.cma-quebec.org)

CHAQUE ANNÉE, LA FONDATION DE L'ORDRE DES COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC, EN SA QUALITÉ DE PARTENAIRE MAJEUR DU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT, OFFRE AUX RÉCIPENDAIRES DU PREMIER ET DU DEUXIÈME PRIX NATIONAL DU VOLET « CRÉATION D'ENTREPRISES », DANS LA CATÉGORIE « SERVICES AUX ORGANISATIONS », DES BOURSES DE 10 000 \$ ET 5 000 \$ RESPECTIVEMENT.

## Objectifs

En s'associant au *Concours québécois en entrepreneuriat*, la Fondation a pour objectifs d'encourager les entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise et d'affirmer le leadership de la profession de CMA dans le domaine de l'entrepreneuriat, de l'éducation et du développement des affaires.

## Critères d'admissibilité

Pour connaître les critères d'admissibilité à cette bourse et pour poser votre candidature, visitez le site du Concours québécois en entrepreneuriat – [www.concours-entrepreneur.org](http://www.concours-entrepreneur.org) – ou communiquez au **418 644-4255**.